



**Le Syndicat.
Die Gewerkschaft.
Il Sindacato.**

Conférence de presse :
« Le système DPD »
Berne, le 23 février 2021

Umberto Bandiera, secrétaire syndical Unia

Un modèle d'affaire dangereux, les droits des employé-e-s bafoués

Mesdames et Messieurs,

Je suis Umberto Bandiera, secrétaire syndical dans les Transports et la Logistique en Romandie auprès du secrétariat d'Unia à Genève. Dans la région genevoise, nous connaissons des sérieux problèmes avec la société DPD et son système de sous-traitance depuis de nombreuses années. Déjà en 2012, les livreuses et livreurs genevois avaient dénoncé publiquement les conditions de travail au sein de la société, mais de toute évidence la multinationale française a continué avec ses pratiques jusqu'à aujourd'hui.

Demande de contrôles à Genève en 2020

Considérant l'impossibilité de trouver des solutions, en janvier 2020 les livreuses et livreurs de l'un des principaux sous-traitants genevois ont décidé de se défendre en demandant le soutien de notre syndicat. Une fois de plus, une longue liste de violations a été dénoncé par les travailleuses et les travailleurs : aucun registre des heures effectuées, une charge de travail de plus en plus excessive, impossibilité de prendre de vraies pauses pendant la journée, prise d'emploi sans contrat de travail ou sans permis, des contrats signés des mois plus tard, des fausses déclarations lors d'un contrôle des inspecteurs du travail, ... pour ne citer que quelques exemples. Malgré plusieurs efforts de la part du syndicat pour trouver une solution, la direction de la société DPD a toujours refusé ses responsabilités en niant l'ouverture de négociations. Nous avons demandé un contrôle urgent à l'Inspection Paritaire des Entreprises en février 2020, mais contre toute attente, nous en attendons toujours les résultats !

La pandémie empire les choses

En mars 2020, les livreuses et les livreurs et le syndicat Unia ont organisé une action de protestation à l'entrée du dépôt genevois pour dénoncer publiquement aux médias cette situation injustifiable. Au vu du silence opposé par la multinationale, le syndicat a décidé de saisir la Chambre des Relations Collective de Travail (CRCT) du canton de Genève pour

trouver une solution au conflit et rétablir un minimum de légalité au sein de DPD et chez ses sous-traitants. Entre temps, la première vague de la pandémie du COVID-19 n'a fait que rendre encore plus évidente les lacunes et les abus : par exemple, aucun respect des mesures sanitaires exigées par l'OFSP, charge de travail toujours plus importante, licenciement d'employé-e-s frontaliers et heures de travail au-delà des limites légales. Des faits graves qui ont été repris par plusieurs médias, notamment le téléjournal de la RTS. L'Inspection Cantonale du Travail a confirmé plusieurs violations des dispositions légales, mais selon nos informations aucune mesure n'a été prise.

Une négociation avortée

La CRCT a convoqué les parties en juin 2020 et l'audience a permis de constater le caractère totalement illégal des contrats de travail. Sans aucune vergogne, un article de ces contrats indiquait formellement que les heures supplémentaires n'étaient pas compensées ou rémunérées. D'un commun accord avec les représentants de DPD, nous avons ouvert une négociation au cours de l'été 2020. Nous avons demandé :

- qu'Unia soit reconnu comme représentant du personnel,
- que le dialogue social soit respecté,
- que les contrats de travail soient modifiés immédiatement, en respectant les dispositions légales, ainsi que les contrats commerciaux avec les sous-traitants, en introduisant des clauses de surveillance et de responsabilité solidaire,
- que les heures de travail soient enregistrées, conformément à ce qu'exige le droit.

Malgré plusieurs échanges avec les avocats de la multinationale, en aout 2020, la société décide unilatéralement de se retirer des négociations. Ils ont reconnu indirectement une partie des violations dénoncées et les contrats de livreurs genevois ont été modifiés... avec une augmentation du temps de travail et une baisse du salaire !

Les travailleurs et travailleuses toujours en attente

Au même temps que DPD rompait les négociations, une nouvelle inspection a eu lieu au dépôt genevois. Le personnel est toujours en attente des résultats de ce contrôle pour pouvoir saisir les procédures nécessaires à défendre ses droits.

Au vu des informations récoltées aussi dans le reste de la Suisse, l'existence d'un modèle d'affaire dangereux pour les livreurs ne fait plus de doute. A Genève comme ailleurs, les employé-e-s demandent justice et plus de respect !